

DOCUMENT D'INFORMATION

Défense de la Colombie-Britannique contre les répercussions des tarifs américains

Le budget 2025 a été créé à un moment économique incertain, alors que la Colombie-Britannique est confrontée à des menaces tarifaires de la part des États-Unis.

L'incertitude rend les prévisions difficiles : la Province ne connaît ni la portée exacte des tarifs ni les mesures qui seraient nécessaires pour aider les gens et les entreprises. La Province se tient prête à répondre à n'importe quel scénario, à défendre les Britanno-Colombiens contre ces menaces, et à protéger les emplois et les services sur lesquels comptent les gens.

Les relations commerciales diversifiées de la Colombie-Britannique lui ont permis de réduire sa dépendance à l'égard des États-Unis. La part des États-Unis comme destinataire de ses exportations a chuté de 65,8 % en 2000 à 52,8 % en 2024. En même temps, la Colombie-Britannique a élargi ses exportations vers certains marchés asiatiques clés, notamment la Chine et la Corée du Sud.

En comparaison, environ 88 % des marchandises exportées par l'Alberta et en moyenne 76,1 % des marchandises exportées par l'Ontario et le Québec en 2024 sont parties aux États-Unis. La Colombie-Britannique se trouve donc dans une situation relativement favorable par rapport aux autres provinces lorsqu'il s'agit d'atténuer les répercussions des tarifs douaniers américains. Cependant, les implications de tels tarifs seraient quand même considérables.

Certains secteurs sont plus dépendants des États-Unis pour leurs exportations. Par exemple, en 2024, la Colombie-Britannique a exporté aux États-Unis l'ensemble de son gaz naturel et de son énergie électrique et 74,8 % de son bois d'œuvre résineux.

Quant aux importations, les États-Unis sont responsables de 34,5 % des marchandises importées en Colombie-Britannique. Il s'agit notamment de machines et de matériel, de produits agricoles et alimentaires et de produits énergétiques.

Le ministère des Finances s'est préparé de son mieux en établissant une fourchette de répercussions possibles à partir des informations disponibles qui ne cessent d'évoluer.

Une première évaluation publiée le 16 janvier 2025 supposait un tarif douanier de 25 % sur tous les produits en provenance du Canada et du Mexique, et des mesures de rétorsion canadiennes de 25 % sur tous les produits en provenance des États-Unis.

Le ministère a ensuite actualisé son évaluation en se fondant sur les prévisions économiques et financières du budget 2025 et sur des informations tarifaires plus récentes allant jusqu'au 4 février 2025. Ce nouveau scénario suppose des droits de douane de 10 % sur les produits énergétiques canadiens et de 25 % sur tous les autres produits en provenance du Canada et du Mexique, ainsi que des mesures de rétorsion partielles de la part du Canada, avec des contre-tarifs de 25 % sur moins de la moitié des produits importés des États-Unis.

Ce scénario suppose également que le gouvernement fédéral apportera, comme il l'a indiqué, le soutien nécessaire aux ménages et aux entreprises et que la Banque du Canada abaissera les taux d'intérêt.

Ce scénario ponctuel prévoit les impacts potentiels suivants des tarifs américains sur l'économie et les finances de la Colombie-Britannique :

- diminution cumulative du PIB réel de 43 milliards \$ d'ici 2029 ;
- 45 000 emplois de moins d'ici 2029 ;
- augmentation du taux de chômage à 6,4 % en 2025 et à 6,7 % en 2026 ;
- baisse annuelle de 3,2 à 5 milliards \$ des bénéfices des sociétés ;
- jusqu'à 1,4 milliard \$ de recettes en moins par an.

Les résultats du scénario exposé dans le budget 2025 sont moins graves que ceux de celui du 16 janvier, en partie parce que les hypothèses tarifaires sont moins élevées, et aussi parce que le scénario de base du budget incorpore d'autres changements économiques qui se sont manifestés après le point sur la situation économique et financière de l'automne 2024. Toutefois, tous ces changements pris ensemble pourraient entraîner des pertes de recettes provinciales de 1,7 à 3,4 milliards \$ par an si les barrières tarifaires entrent en vigueur. C'est plus que les budgets de la plupart des ministères de la Province, sauf ceux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

L'impact des tarifs pourra être plus fort que prévu selon les politiques adoptées, si le soutien fédéral est moins important que prévu, si le Canada intensifie les mesures de rétorsion, ou si les tarifs américains sont cumulés et par conséquent plus importants.

La Colombie-Britannique se tient prête à réagir à n'importe quel scénario par une intervention à trois volets, à savoir :

1. en renforçant l'économie britanno-colombienne, notamment en accélérant la mise en œuvre des projets et en appuyant le secteur privé et les travailleurs ;
2. en diversifiant les marchés de ses produits afin d'être moins dépendante des marchés et des consommateurs américains ;
3. en répondant aux tarifs douaniers américains par des contre-mesures sévères et des démarches auprès des décideurs américains.

Dans le cadre de sa réponse, la Province rationalise l'examen et l'octroi de permis pour les grands projets de ressources naturelles qui sont prêts à aller de l'avant. Ces projets sont estimés à 20 milliards \$ et devraient créer environ 8 000 emplois.

La Province rassemble une large coalition d'alliés pour renforcer l'économie de la Colombie-Britannique, diversifier ses marchés et réagir dans le cadre d'Équipe Canada, y compris en créant un groupe de travail sur le commerce et la sécurité économique où sont représentés le secteur privé, les syndicats et la population autochtone.

Un nouveau groupe de travail du premier ministre sur l'économie agricole et agroalimentaire travaille sur des solutions à court et à long terme pour aider les agriculteurs à trouver de nouveaux marchés face à l'incertitude tarifaire et les Britanno-Colombiens à avoir un accès fiable à des aliments abordables et nutritifs.

La Colombie-Britannique adopte une approche pangouvernementale pour défendre les travailleurs, les entreprises et l'économie de la province et protéger les services sur lesquels compte la population.

Renseignements

Ministère des Finances
Relations avec les médias
236 969-0744